

FORMATIONS OBLIGATOIRES

À L'EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ



Ces formations doivent être complétées, dès l'entrée en fonction, par tout nouvel employé peu importe le profil professionnel et le secteur assigné. Veuillez cocher les formations que vous avez complétées.

GÉNÉRIQUE

- Prévention et contrôle des infections** (durée variable selon le titre d'emploi) 45 min à 90 min
- Mesures d'urgence : Comment bien réagir en gestion de crise (0h50)** 50 min
- Cybersécurité : Mission possible (0h40)** 40 min
- Protection des renseignements de santé et de services sociaux** 70 min
- La civilité : Comprendre, reconnaître et agir (1h30)** 90 min
- Sensibilisation aux réalités autochtones (1h45)** 105 min

Ces formations doivent être ajoutées aux nouveaux employés avec un profil clinique. Veuillez cocher les formations que vous avez complétées.

CLINIQUE

- Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées (1h30)** 90 min
- Gestion intégrée des matières dangereuses (SIMDUT) (1h30)** 90 min
- SIMDUT/Toxyscan (produits chimiques) (0h30)** 30 min

Cliquer sur les différents icônes



Je veux accéder à l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA)

Je veux obtenir une attestation de formation

Je veux plus d'informations

Par la signature du présent document,

- J'atteste avoir complété toutes les formations obligatoires, à l'égard de mon parcours professionnel et de mon secteur d'activités
- Je m'engage à codifier les heures en formation avec le code FORM dans mon relevé de présence Logibec



Signature

Matricule